



N°21

Le **Bulletin**
de la Communauté
de Communes

Dieulefit • Bourdeaux
Novembre 2020

DOSSIER

Assistant·es
maternel·les,
un métier

Édito de la Présidente

Fabienne Simian



Ce bulletin aurait dû paraître au printemps, mais la période de confinement liée à la Covid-19 en a décidé autrement. Durant cette période difficile, Jean-Marc Audergon était à la tête de l'intercommunalité. Avec son équipe, le travail de l'intercommunalité n'a pas cessé, des actions ont été faites en direction des salariés, des entreprises, des services.

Les seuls personnels qui n'étaient pas confinés étaient ceux du service déchets, car on le sait, ce service ne peut s'arrêter complètement. Les contacts avec les entreprises, les professionnels du tourisme ou ceux de la culture ont perduré.

J'en profite pour remercier l'ensemble du personnel qui s'est organisé en télétravail pour poursuivre les missions de service public qui nous incombent.

La reprise a eu lieu mais il faut rester vigilant sur les conséquences financières de cette période, même si la saison touristique a été bonne.

Les élections municipales, reportées pour certaines, notamment dans 4 communes de notre CCDB, ont fait apparaître de nouveaux élu-es et la nouvelle intercommunalité n'a pu être mise en place qu'en juillet.

Élue à la suite de Jean-Marc, je continue donc mes fonctions à la CCDB passant de vice-présidente à présidente et je remercie vivement Jean-Marc auprès de qui j'ai beaucoup appris. Ce nouveau mandat voit donc arriver à la tête de l'intercommunalité la représentante d'une petite commune et une femme, c'est une grande première dans l'histoire de la CCDB.

Depuis plus de 10 ans les scientifiques nous alertent sur les changements climatiques. La Communauté de communes se doit de prendre en compte plus fortement ces questions avec les communes et les citoyens car chacun à son niveau peut faire avancer les choses.

La CCDB a entamé en 2019 une étude qualifiée « Défi climat » avec la réalisation dans un 1^{er} temps d'un diagnostic du territoire qui a déjà fait l'objet de présentations publiques. Nous allons maintenant passer aux actions tout au long de notre mandat. Cette notion de « Défi climat » sera notre ligne de conduite et décliné dans toutes nos commissions.

Nous avons donc formé un bureau avec 9 vice-présidences qui se présentent plus loin dans ce bulletin.

Le début de notre mandat a été décalé à la suite de la crise sanitaire et des élections du second tour pour certaines communes. La période estivale n'a pas permis à tous les dossiers d'avancer, certaines actions ont dû être annulées, des manifestations culturelles essentielles à notre territoire ont été ajournées également. Depuis septembre c'est la reprise, avec ses mesures obligatoires en réunion : masque et distanciation. Cette situation inédite impose des adaptations permanentes pour gérer cette crise sanitaire et des décisions souvent difficiles à porter pour tous ; ce virus est, pour le moment, le maître du temps.

Ce bulletin met en lumière les assistantes maternelles et j'en profite pour les remercier de leur investissement durant la période du confinement.

En effet, les multi-accueil étant fermés et la demande en mode de garde pour les enfants des personnels soignants n'étant pas suffisante pour en réquisitionner un, ce sont des assistantes maternelles qui ont assuré la garde des enfants des personnels soignants et gestionnaires de la crise sanitaire.

Nous les remercions fortement de leur réactivité et de leur investissement.

Nous avons le plaisir de partager avec vous ce rendez-vous biennuel d'information et je vous en souhaite une bonne lecture.

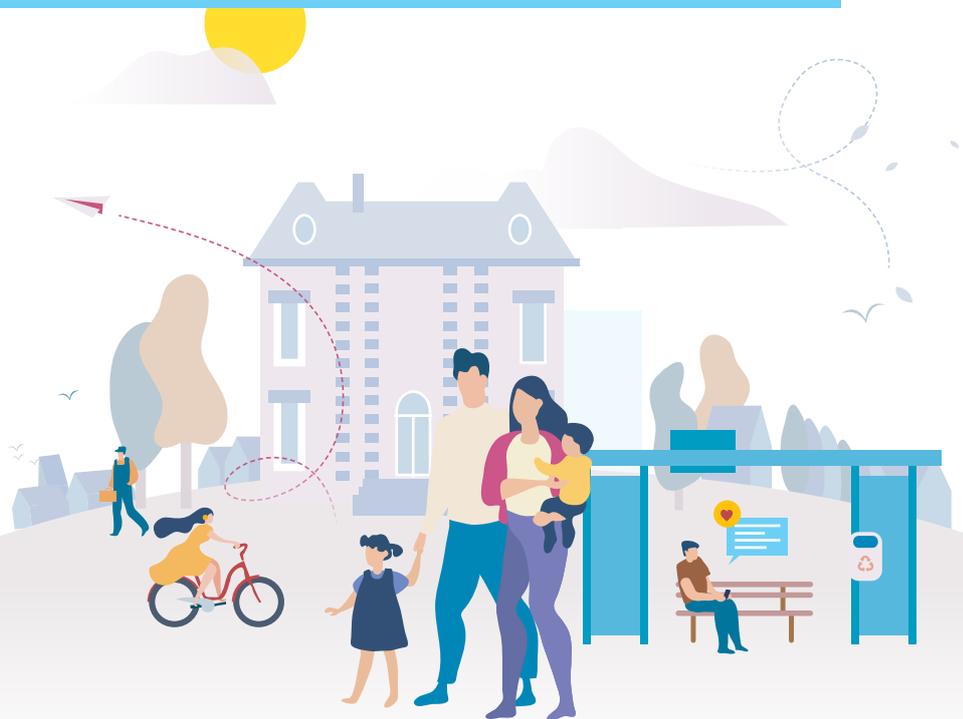
- 02 Édito de la Présidente
- 03 Décryptage
- 04 Présentation de la nouvelle équipe
- 09 Dossier: Le métier d'Assistant-e Maternel-le
- 13 Brèves
- 14 Rappel des permanences
- 15 Contacter l'équipe de la CCDB

Le Conseil communautaire, comment ça fonctionne ?

Les 39 élus du Conseil communautaire représentent les 21 communes de la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (CCDB). Ils se sont réunis le 16 juillet dernier. Ils ont élu Fabienne Simian en qualité de présidente de la CCDB ainsi que neuf vice-présidents. Présentation des fonctions de chaque instance décisionnaire...

La commission permanente

Constituée d'une présidente et de 9 vice-présidents, elle étudie des projets avec les commissions et les agents de la CCDB, avant une présentation en conseil communautaire devant les 39 conseillers. Une fois validés par le Conseil communautaire, les projets sont réalisés avec l'aide des services de la Communauté de communes.



Les 9 commissions

Elles sont composées de conseillers communautaires et d'élus municipaux de chaque commune. Dans ces commissions, les élus échangent, examinent et donnent un avis sur les projets. Pour la durée de ce mandat, neuf commissions interviennent ; elles sont présentées dans les pages suivantes. →



Le Conseil communautaire

Tous les 2 mois environ, le conseil au complet se réunit pour débattre de sujets concernant le territoire et décider des actions à mettre en œuvre. Une fois par an, les élus examinent et votent le budget alloué à chaque action.

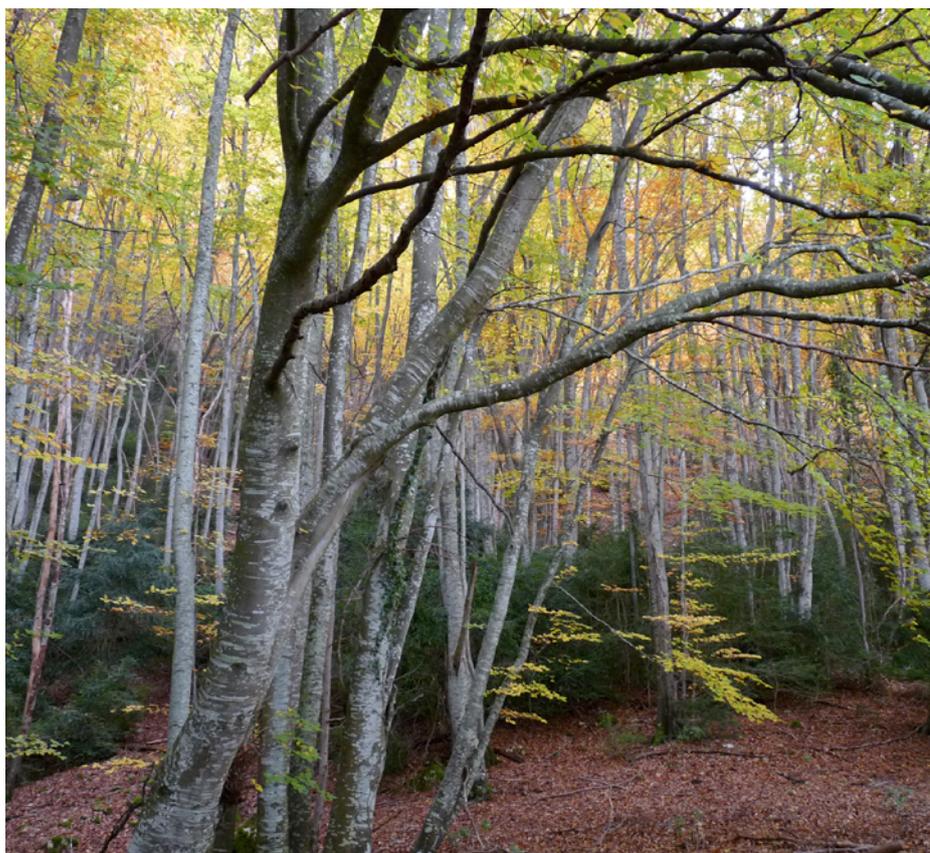


La conférence des maires

La présidente et les 21 maires se réunissent tous les 3 mois environ pour débattre des sujets d'intérêts communs.



Les salarié-es



Agriculture, Forêt, Gestion de l'espace

Alain Jeune, maire de Vesc
Commission de 25 élus

La commission aide les porteurs de projets à s'installer et à développer leurs activités. Elle facilite l'installation-reprise et la transmission des exploitations agricoles et déploie des outils de veille foncière. Elle appuie les communes pour la mise à jour et l'utilisation du cadastre numérique.

La commission veille, en lien avec de multiples partenaires, à accompagner des éleveurs dans un projet collectif d'abattage à la ferme, et à développer des circuits courts et de proximité en agriculture.

Elle pilote un dispositif régional « Plan pastoral territorial » à l'échelle du bassin de Montélimar, permettant aux éleveurs de financer du matériel de contention et d'abreuvement des troupeaux, de réaliser des opérations de reconquête pastorale et de travaux d'ouverture de milieu, de structuration foncière...

La commission travaille également à la gestion durable des forêts privées et publiques. Elle participe à des travaux portant sur la valorisation du bois et la structuration de débouchés locaux (bois énergie, matériaux biosourcés...). Elle s'investit également dans la gestion de la qualité de l'eau et du bon fonctionnement des cours d'eau au côté des syndicats de rivières.



Culture Solidarités

Yves Magnin, maire de Le Poët-Laval
Commission de 22 élus



La commission Culture et solidarités entend construire, avec tous ses membres et à l'échelle de l'intercommunalité, une politique culturelle et de solidarité tournée vers toutes les tranches d'âge de la population.

La commission Culture et solidarités déploie plusieurs actions : elle coordonne des actions d'éducation artistique et culturelle (art et culture pour toutes et tous), soutient certaines manifestations culturelles (valorisant les compétences et savoir-faire des acteurs culturels et artistes locaux) et développe l'enseignement musical en finançant, à travers une convention, l'école de musique le CAEM.

Elle souhaite aussi développer un projet en faveur de la lecture publique.

En relation permanente avec les associations qui œuvrent dans le domaine social, la commission entend les accompagner dans leurs actions en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, isolées, démunies et précaires.



Développement Économique

Marc Eberhard, élu à Dieulefit
Commission de 16 élus

Notre territoire possède de nombreux atouts géographiques, humains, historiques qu'il importe de valoriser au travers d'actions concrètes. C'est à quoi s'emploie la commission de Développement économique.

Dans ce cadre, la commission initie ou participe à des programmes favorisant l'activité économique. Elle est notamment associée au programme européen LEADER. La Communauté de communes (CCDB) a également mis en place une aide aux entreprises qui sera reconduite en 2021 (*voir Bulletin n° 16*).

Dans le même but, la CCDB a investi dans l'achat de plusieurs zones d'activités, à Dieulefit et à la Bégude-de-Mazenc.

Pour les TPE, c'est l'immobilier d'entreprise, «le Quai» à Pont-de-Barret, qui assure un hébergement à loyer modéré et économe en énergie. La CCDB participe aussi à la vie de la plateforme Initiative Portes de Provence (IPP)



dédiée aux chefs d'entreprise. Une permanence a lieu le premier mercredi de chaque mois à la CCDB.

Du côté des plus jeunes, la mission locale accompagne les 16-25 ans dans de nombreux domaines en vue de favoriser leur insertion sociale.

Pour la commission de Développement économique, ces actions sont à soutenir et à renouveler. D'autres projets, sur lesquels nous reviendrons dans le prochain magazine, sont à l'étude.



Défi Climat & Habitat

Geneviève Morenas, élue à Dieulefit
Commission de 19 élus

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes est engagée en faveur de l'environnement à travers de nombreux projets : création d'un réseau de chaleur intercommunal au bois déchiqueté, regroupement des propriétaires forestiers privés pour la gestion durable des forêts, réflexions sur l'alimentation locale et les circuits de proximité, rénovation énergétique de l'habitat et des bâtiments publics.

À l'automne 2018, la Communauté de communes a initié une démarche concertée sur la transition énergétique et climatique sous le nom de Défi Climat.

Cette démarche a pour ambition de candidater à un label européen sur la transition énergétique : Cit'ergie. D'autre part, elle entend construire et engager des actions avec l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations...) afin de répondre aux objectifs de la loi sur la transition énergétique pour la croissance verte.

Il s'agit de diminuer les gaz à effet de serre, de réduire la consommation d'énergies fossiles et la production de déchets, d'augmenter la part des énergies renouvelables...

La Communauté de communes a réalisé un premier cycle de rencontres de professionnels, d'élus et de citoyens, durant l'hiver 2019-2020 en vue de définir le contenu d'un ambitieux programme d'actions volontaires.

Un nouvel agent a rejoint l'équipe à partir du mois de novembre pour piloter le Défi Climat.

ZOOM : Les trophées 2020 de l'IPP Des femmes aux premières places !

PROJET	NOM	LIEU
GAEC des Deux Reines Exploitation agricole	Maïté Becamel	Bourdeaux
Les Ecuries du logis neuf Écurie	Romane Delachambre	La Bégude-de-Mazenc
Les Bonnes Feuilles Boulangerie-viennoiserie bio	Sarah Filippozzi	Le Poët-Laval
Méréville Conserverie-traiteur	Marion Berenguer	Le Poët-Laval
Dame Jeanne Plantes aromatiques et médicinales	Chloé Meurisse	Bourdeaux



Bâtiments & Travaux

Thierry Didier, maire de Bourdeaux
Commission constituée de 9 élus

La Communauté de communes possède un patrimoine bâti important : locaux administratifs, Maison de la céramique, crèches, le Quai à Pont-de-Barret, la Ferme Saint-Pol...

Ce patrimoine, divers par ses usages, demande à être entretenu et suivi. L'objectif de la commission travaux est d'étudier et de mettre en œuvre un programme de rénovation du patrimoine pour une meilleure adaptation aux besoins définis par les utilisateurs dans le respect des règles de construction.

Dans le respect des enjeux de Défi Climat, la commission fixera des objectifs d'économie d'énergie. Un diagnostic de chaque bâtiment sera conduit dans ce sens.

Dans le cas de construction ou de rénovation importante, l'économie énergétique est à considérer sous l'aspect de l'énergie consommée par le bâtiment mais aussi de celle nécessaire à la construction par un choix de matériaux et de modes opératoires à basse empreinte carbone.

La commission pilotera des missions de cabinets spécialisés dans les diagnostics énergétiques.

Ceux-ci évalueront les travaux et les économies énergétiques envisagées et proposeront au conseil communautaire un planning de travaux en tenant compte des possibilités budgétaires. Ils mobiliseront les organismes comme l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), qui peuvent aider soit par leurs compétences, soit par des aides financières.



Tourisme & patrimoine

Éric Bouvier, élu à la Bégude-de-Mazenc
Commission composée de 22 élus

Cette commission propose de définir les priorités de la stratégie de développement touristique pour les six prochaines années et d'accompagner sa mise en œuvre par l'office du tourisme, en lien avec les actions de « destination Drôme provençale ».

L'engagement des élus au sein de cette commission a pour objectif de mettre en œuvre une politique touristique contribuant aux retombées positives pour le développement économique du territoire (*voir bulletin n° 16*).

Elle veut développer l'activité touristique liée aux sports de nature, structurer l'offre de randonnée itinérante « Sur les pas des huguenots » et valoriser les patrimoines et les savoir-faire, histoire, architecture, artisanat d'art, cultures, paysages, géologie, espaces naturels, agritourisme, produits de terroir et gastronomie.

Elle souhaite aussi accompagner et soutenir les activités de la Maison de la céramique, espace muséal, lieu d'exposition, d'animation et de formation qui constitue un équipement de service public pluriel avec son pôle grand public et son pôle professionnel.





Enfance Jeunesse

Nicole Sylvestre, élue à Pont-de-Barret
Commission composée de 17 élus

La commission Enfance-Jeunesse accompagne les familles, de la petite enfance jusqu'à l'adolescence. De nombreuses structures et services sur le territoire répondent à cet objectif.

Les trois crèches, en gestion déléguée, travaillent en étroite collaboration avec les services de la Communauté de communes. Le Relais d'assistantes maternelles et le lieu d'accueil enfants-parents offrent un service d'information et de soutien à la parentalité.

Les deux accueils de loisirs intercommunaux accueillent les 4-11 ans à la ferme Saint-Pol de la Bégude-de-Mazenc et l'accueil de loisirs de Bourdeaux.

Pour les adolescents, et en partenariat avec le département, la Communauté de communes offre des actions et activités pour les 11-17 ans et propose un local de rencontre à Dieulefit.



Information Communication

Bernard Delpal, élu à Dieulefit
Commission de 14 élus

C'est une nouvelle commission, créée le 16 juillet dernier, afin de mieux faire connaître aux citoyens leur institution communautaire. La création du Bulletin fut un premier pas dans ce sens, et les élus souhaitent mettre en place des réseaux d'information plus interactifs.

Cette initiative répond à de multiples attentes. Celle des citoyens mais aussi celle des élus qui ont besoin de tisser des liens entre eux, d'améliorer les échanges entre les mairies, les commissions de la CCDB et son administration.

La présente mandature va en effet gérer des dossiers ambitieux, comme le Défi Climat, la gestion énergétique

des bâtiments publics, une possible entrée dans le dispositif national « Territoire zéro chômeur de longue durée » si la CCDB pose sa candidature avec succès.

Dès sa première réunion, le 14 octobre, la commission information a réfléchi aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs, qu'il s'agisse de supports matériels ou d'outils numériques.

Cette réflexion associe étroitement les élus (communautaires et municipaux) et les membres du personnel communautaire. Les citoyens seront également sollicités, soit directement lors d'une réunion publique, soit à travers des groupes de travail. Celles et ceux qui sont intéressés sont priés de se signaler à notre commission.

**Commission : contact 04 75 46 82 33
ou ccpd.courrier@orange.fr**

Zoom sur les travaux au multi-accueil Picoti Picota de Bourdeaux

En 2014, dans un souci d'égalité, la Caisse nationale d'allocations familiales, principal financeur des multi-accueils, a préconisé l'obligation de la fourniture de couches et repas pour les familles sans hausse de tarif. Les travaux de mise aux normes sanitaires permettant d'offrir cette prestation ont déjà été réalisés pour les multi-accueils de Dieulefit et de la Bégude-de-Mazenc.

La dernière phase de mises aux normes pour le multi-accueil de Bourdeaux est prévue en 2021. Une réflexion est aussi engagée afin de trouver un prestataire local proposant des repas de qualité, bio et locaux.



Déchets

Philippe Berrard, maire de Montjoux
Commission composée de 19 élus

Avec des projets en cours et des projets à venir, des élus reconduits et des élus nouveaux, la commission déchets a encore des défis à relever! Nous proposons d'agir sur quatre axes forts, indissociables les uns des autres en lien avec le Défi Climat.



1 La redevance incitative:

Bien qu'en année blanche, les chiffres sont bien au-delà de nos attentes. Moins 46% d'ordures ménagères! La mise en place progressive sur 2021/2022 permettra de transformer l'essai!

2 Le compostage et les déchets verts:

Déchets de cuisine, de tonte ou de taille sont une ressource à réemployer chez soi, chez son voisin ou dans sa commune. En compost, en broyat ou en paillage, particuliers, professionnels ou collectivités, tout le monde est concerné.

3 Le zéro déchet:

Éviter les emballages, à l'achat comme à la production, réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurations collectives, réutiliser et réemployer avec Triballes, le Triporteur, et d'autres filières d'économie circulaire à créer, ici et maintenant...

4 La communication dynamique:

Avec l'essor de l'image et de l'immédiateté liée à l'ultra-connexion, comment sensibiliser le plus large public? mini-vidéos, réseaux sociaux, événements flashs...

Zoom sur les participations citoyennes Groupes de travail ouverts aux habitants

Vous vous passionnez pour une de ces quatre thématiques? Vous êtes compétent(e) dans un domaine? Toujours motivé(e) pour des engagements collectifs? L'intelligence

collective ne se limitant pas aux élus, nous vous proposons des engagements à durée limitée (3 ans renouvelables). **Votre engagement?** Être assidu(e), sans revendication personnelle mais force de proposition dans l'intérêt collectif. **Contactez-nous:** dechetsjeparticipe.ccdb@orange.fr

DEVENEZ GUIDE COMPOSTEUR

La CCDB propose de former des habitants volontaires aux techniques de compostage, de paillage, de jardinage au naturel autour d'un réseau convivial. Ce réseau en lien avec les maîtres composteurs de la collectivité a pour but de développer de nouveaux projets de compostage partagés sur le territoire.

Cette formation sera organisée au printemps 2021:

- Formation gratuite réservée aux habitants du territoire
- Durée: 6 demi-journées (les dates seront communiquées prochainement)
- Nombre de places limitées à 15 participants
- Présence obligatoire à l'ensemble des journées pour validation de la formation

Le métier d'Assistant·e Maternel·le

Les assistantes maternelles sont des professionnelles, qui gardent des enfants à leur domicile. Une profession encore mal connue qui permet de compléter l'offre de garde des enfants de moins de 6 ans, pour un accueil plus individuel et complémentaire à celui proposé dans les multi-accueils (ex-crèches). Panorama sur ce métier plein de vie et qui n'est pas réservé qu'aux femmes !



...est-il fait pour vous ?

Aimez-vous travailler avec les enfants en bas âge ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Avez-vous de l'intérêt à transmettre des savoirs et à éduquer ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Êtes-vous indépendant·e et autonome ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Avez-vous des qualités créatives manuelles et de l'imagination ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Êtes-vous adaptable et sociable ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Êtes-vous organisée dans votre quotidien avec des aptitudes à planifier des tâches à l'avance ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Test !

Aimeriez-vous travailler chez vous ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Pensez-vous que votre domicile est bien sécurisé pour des enfants ?

- Beaucoup
- Un peu
- Pas du tout

Majorité de beaucoup :

Ce métier est fait pour vous !

Majorité de un peu : Renseignez-vous, ce métier pourrait vous convenir.

Majorité de pas du tout : ce métier ne vous conviendrait sans doute pas.

Pour les personnes intéressées, voici quelques informations sur les structures et les démarches à suivre pour devenir assistant·e maternel·le. →

Interview de **Hélène Péridon**, l'animatrice du Relais d'assistante maternelle (RAM) de la Communauté de communes nous explique son fonctionnement.



Comment fonctionne un Relais d'assistantes maternelles (RAM) ?

Hélène Péridon : Les RAM sont financés par la CAF, leur mission est d'aider les familles dans la recherche et l'obtention d'un mode de garde. Ils ont aussi en charge d'accompagner les parents-employeurs tout au long du contrat. Du côté des assistantes maternelles, il s'agit de les accompagner dans l'exercice de leur métier et de participer à leur professionnalisation.

Quelle est la situation actuelle sur le territoire de la CCDB concernant les assistantes maternelles ?

H.P : À ce jour, 31 assistantes maternelles sont en activité. Mais 50% d'entre elles ont plus de 50 ans. Dans les 5 ans à venir, la pénurie de cette profession se fera cruellement sentir. Il est donc nécessaire de susciter de nouvelles vocations pour que les parents puissent avoir le choix de mode de garde pour leurs enfants.

Pouvez-vous nous présenter le RAM de notre territoire ?

H.P : Le RAM est ouvert les lundis au multi-accueil de la Bégude et les jeudis au multi-accueil de Dieulefit. Les matins sont dédiés aux temps d'accueils collectifs et les après-midi aux permanences administratives.

Les temps d'accueils collectifs ne sont pas obligatoires. Un peu plus de la moitié des assistantes maternelles y participent ce qui permet d'échanger sur leur pratique professionnelle. C'est un espace de socialisation pour les enfants. J'organise parfois des séances sur des thématiques ; cette année, une psychomotricienne est venue animer des ateliers de motricité libre.

J'apprécie ces temps de rencontre où chaque semaine nous observons, ensemble, combien les enfants grandissent, explorent à leurs rythmes, ont soif d'autonomie.

Les permanences administratives accueillent les parents qui recherchent un mode de garde. Nous faisons le tour de leurs interrogations, leurs appréhensions et les solutions qui s'offrent à eux. Les parents-employeurs et les assistantes maternelles peuvent me contacter pour tout questionnement concernant le contrat, échanges sur la relation parent-employeur ou les difficultés rencontrées. J'invite fortement les parents à pousser la porte du RAM. C'est un lieu qui leur est aussi dédié.

J'aime rappeler qu'il n'est pas évident pour parent et assistante maternelle de faire côtoyer la question financière et l'éducation. Je peux proposer des rendez-vous aux deux parties quand certains sujets (contrat, salaire, conditions d'accueils...) commencent à cristalliser la relation. La communication est à privilégier afin d'éviter les pièges des idées reçues et jugements.

Quelle est votre principale motivation dans la fonction que vous occupez ?

H.P : Ce que j'aimerais transmettre aux assistantes maternelles, c'est qu'elles se considèrent pleinement comme des professionnelles de la petite enfance et qu'elles soient conscientes de leurs compétences. Il est bien sûr important qu'elles soient dans une démarche de professionnalisation tout au long de leur carrière, au vu des recherches comme les neurosciences qui amènent de nouvelles clés concernant le développement de l'enfant. La formation permet cette évolution. Elles doivent oser, comme n'importe quelle salariée, profiter de leurs heures de formation et le parent employeur doit aussi jouer son rôle et les accompagner dans ce projet.

N'hésitez pas à contacter le RAM, si vous souhaitez échanger sur le prochain mode de garde de votre enfant ou si vous souhaitez avoir des informations pour devenir assistant-e maternel-le.

CONTACTS UTILES

Hélène PERIDON
Tél. : 06.30.41.99.93
ram.ccdb@orange.fr

Permanences administratives sur rendez-vous :

Lundi au multi-accueil
« Souffle d'éveil » à La Bégude-de-M.
de 13h00 à 16h30

Jeudi au multi-accueil
« Les Dieul'filous »
à Dieulefit de 13h00 à 16h30

Activités d'éveil :

Lundi au multi-accueil
« Souffle d'éveil » à La Bégude-de-M.
de 9h à 11h30

Jeudi au multi-accueil
« Les Dieul'filous »
à Dieulefit de 9h à 11h30

Interview de **Sandrine Chareyre**,
Assistante maternelle à la Roche-Saint-Secret



Depuis combien de temps êtes-vous assistante maternelle ?

Sandrine Chareyre : J'ai commencé il y a 12 ans lorsque nous avons rejoint la région de mon mari après avoir vécu et travaillé comme professeure d'esthétique, en Belgique, mon pays natal. J'ai suivi la formation et obtenu un agrément pour garder 4 enfants.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans ce métier ?

S.C : D'abord le relationnel en général. J'aime beaucoup le rapport adulte-enfant et je suis naturellement maternelle même si être maman et le métier d'assistante sont deux choses différentes. Je suis aussi une femme indépendante et j'aime travailler chez moi mais les sorties au RAM me sont nécessaires. Je m'y ressource beaucoup. Et c'est important pour les enfants qui y sont très bien. Quand j'ai commencé ce métier, un petit temps d'adaptation a été nécessaire pour bien diviser le travail et la vie de famille surtout au niveau des espaces de ma maison qui n'est pas très grande. C'est un point important à aborder

en famille car c'est un fait que la journée la maison est un lieu de travail et le soir elle redevient le lieu de vie de la famille.

Quelles sont les contraintes de ce métier ?

S.C : C'est un métier qui peut être aléatoire car on est tributaire des demandes de garde. Il peut donc devenir assez précaire financièrement. En termes de temps de travail hebdomadaire, cela dépend des contrats et des choix de chacune. Cette année, j'ai quatre enfants et j'ai un temps de travail de 50h par semaine hors rangement et nettoyage.

Pensez-vous qu'il est important de se former en continu dans ce métier ?

S.C : Personnellement je suis très attirée par les formations proposées qui sont très intéressantes ; par exemple sur les postures physiques au travail ou l'aide à la pratique professionnelle. Mais ces formations sont le plus souvent proposées hors du temps de travail (soirs ou samedis matin). C'est vraiment compliqué de se former sur notre temps libre. Pour moi, par exemple, le samedi matin est réservé aux courses pour la semaine suivante et le soir après ma journée de travail, ma famille me réclame. Ce serait plus facile de participer si nous avions des temps de formations inclus dans les temps de travail comme les autres salariés.

Pouvez-vous nous décrire le déroulement type d'une journée de travail ?

S.C : Avec les enfants, bien sûr, on s'adapte en permanence mais en général la journée commence par l'accueil de l'enfant. Ensuite il y a un moment de jeux libres. Deux fois par semaine, je me rends au RAM avec les enfants et les autres jours je propose des activités d'éveil. Une petite collation en milieu de matinée et, quand il fait beau une sortie dans le jardin ou une promenade. Ensuite c'est le déjeuner, puis je lis une histoire pour préparer à la sieste. Au réveil, c'est le temps du goûter et de profiter du jardin s'il fait beau sinon ce sont des jeux libres en intérieur.

« C'est un métier qui peut être aléatoire car on est tributaire des demandes de garde. »

Interview de **Marielle Astier**, infirmière PMI et évaluatrice des aspirant-es au métier d'assistant-e maternel-le.



Quelle est la procédure à suivre pour devenir assistant-e maternel-le ?

Marielle Astier: Il faut en tout premier lieu envoyer un courrier de candidature au Centre Médico Social, Service Assistantes Maternelles, 33 avenue d'Espoulette, 26200 Montélimar. À la réception de ce courrier, vous êtes invités à une réunion d'information. Tous les aspects de ce métier y sont abordés. À la fin, nous distribuons aux personnes intéressées les documents administratifs qui leur permet de constituer un dossier de demande d'agrément.

Comment se déroule l'attribution de l'agrément ?

M.A.: Les personnels de la PMI se déplacent plusieurs fois au domicile de la personne pour s'entretenir avec elle des sujets qui sont importants : sur la sécurité du domicile, sur le cadre éducatif, sur l'organisation et l'intérêt pour ce métier. Ces rencontres sont assorties de mises en situations sous forme de jeux de rôle.

Au terme de ces entretiens, je rédige un rapport qui passe en commission départementale de la petite enfance. Ensemble, ils donnent un avis favorable ou défavorable.

L'agrément donné alors précise le nombre d'enfants qu'il est possible d'accueillir chez soi (de 1 à 4 enfants sauf dérogation).

Ensuite, une attestation est émise mais la personne ne pourra travailler qu'après avoir effectué une formation de 3 semaines (sauf pour les personnes ayant déjà des diplômes en lien avec la petite enfance).

Y-a-t-il d'autres formations obligatoires hormis celle-ci ?

M.A.: Oui, ce sont des journées disséminées sur une période de 2 ans.

Quelles sont les contraintes liées à cette profession ?

M.A.: Il faut être adaptable et disponible car les parents sont amenés à proposer, parfois, des horaires matinaux. Il faut être mobile et accepter que son lieu de vie soit aussi le lieu de son travail. Cela demande d'avoir estimé toutes ces spécificités dans son propre cadre familial.

Il y a aussi des contraintes de sécurité et d'environnement. Le guide est téléchargeable sur le site du département (**voir contact**).

Est-il possible d'obtenir des aides pour s'installer ?

M.A.: la CAF et l'IRSEM peuvent aider à l'installation. Cela reste de petites sommes à ma connaissance.

CONTACTS UTILES

Marielle Astier

Infirmière PMI du secteur
mastier@ladrome.fr | 04 75 46 40 34

Secrétariat de Montélimar

04 26 79 10 40

Guide

<https://www.ladrome.fr/wp-content/uploads/2020/01/guide-scuit-chez-ass-mat-pour-les-ass-mat.pdf>

Les structures petite enfance du territoire

Sur le pays de Dieulefit-Bourdeaux, il y a trois multi-accueils offrant des modalités d'accueil collectif, en contrat régulier ou occasionnel ainsi que 31 assistantes maternelles en activités ainsi que deux structures accompagnantes :

- Le multi-accueil Picoti-Picota à Bourdeaux, 20 places
- Le multi-accueil Souffle d'Éveil à La Bégude-de-Mazenc, 25 places
- Le multi-accueil les Dieul'filous à Dieulefit, 25 places
- Des structures accompagnantes pour les parents et les professionnels comme le RAM, et le LAEP « À petits pas »



Transhumance à La Bégude-de-Mazenc

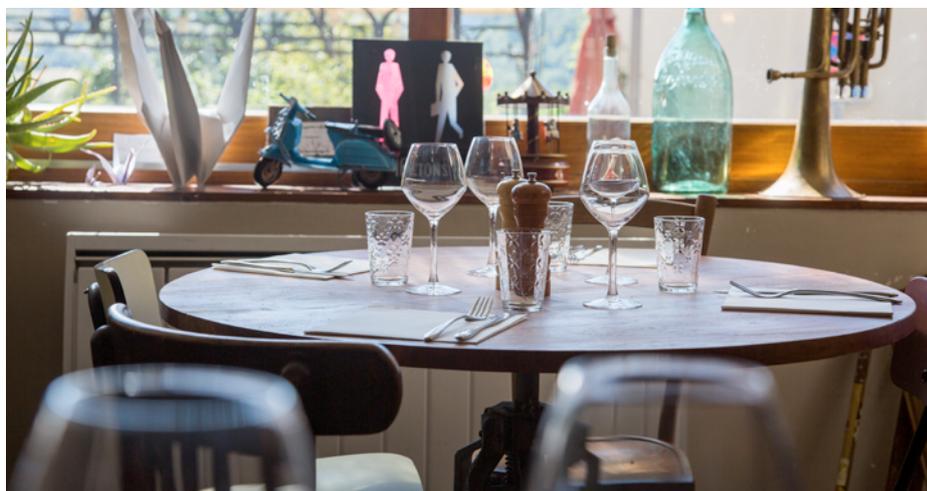
Le dimanche 20 septembre, les curieux sont venus nombreux à la Bégude-de-Mazenc pour assister à la transhumance d'un troupeau de 500 chèvres du Rove et de brebis mérinos d'Arles. L'éleveur, originaire des Bouches-du-Rhône, a pâturé sur les bords de la Drôme, puis débroussaillé une partie de la forêt communale de Marsanne en prévention des incendies. Le troupeau a fait une halte de quelques jours sur la commune de La Bégude-de-Mazenc. Belle occasion pour proposer des animations grand public autour du pastoralisme.



Un grand pas pour les familles : le LAEP « À Petits Pas »!

Voici un lieu gratuit, anonyme, confidentiel, offrant un temps et un espace de socialisation aux enfants, et un temps d'échange et de jeu pour les parents! Pour les parents et adultes accompagnés d'un enfant de moins de 4 ans, le lieu d'accueil enfants parents « À petits pas » a ouvert une deuxième antenne dans les locaux de Souffle d'Éveil à la Bégude-de-Mazenc, les vendredis matin de 9h à 12h, hors vacances scolaires!

Votre entreprise / association est en difficulté et souhaite bénéficier de cette avance remboursable? Selon votre statut et votre situation, contactez le bon interlocuteur :



© Anna Puig Rosado

Aides Post-COVID : Avances remboursables

Depuis le début de la crise sanitaire, la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux renforce son accompagnement pour soutenir les entreprises du territoire. Le Conseil communautaire a décidé d'abonder le fonds « Région Unie » à hauteur de 4€ par habitant (soit 38 932 €). Les entreprises et associations du territoire peuvent bénéficier de 2 aides spécifiques :

- **Aide n° 1 : Des subventions aux acteurs du tourisme, de l'hébergement et de la restauration, qui a bénéficié à 30 entreprises du territoire.**
- **Aide n° 2 : Des avances remboursables à taux 0 pour les micro-entreprises et les associations employeuses.** Avance de trésorerie de 3 000 € à 20 000 €, remboursables sur 5 ans, dont 2 ans de différé. Ce dispositif est ouvert jusqu'au 31 décembre 2020. Rappel des permanences à la Communauté de communes

Micro-Entreprise ou Auto-entreprise et Entreprise individuelle
sans prêt bancaire ayant besoin de trésorerie < à 6000 €

ADIE
09 69 32 81 10

Entreprise individuelle
avec prêt bancaire ayant un besoin de trésorerie > à 6000 €
EURL, SARL, SAS, SASU...
avec moins de 5 salariés

Initiative Portes-de-Provence
04 75 92 59 09

EURL, SARL, SAS, SASU...
de 6 à 9 salariés

Réseau Entreprendre
04 75 82 21 92

SCIC et SCOP

Union régionale des SCOP
04 78 53 08 06

Associations employeuses

Réseau France Active
INITIACTIVE 26 07 04 75 70 06 94

POUR L'HABITAT

Agriculteurs : le dispositif Aééla vous concerne !

La MSA propose un nouveau dispositif pour les agriculteurs actifs ou retraités, propriétaires de leur logement : l'Accélérateur d'économie d'énergie pour le logement des agriculteurs (Aééla). Il permet de soutenir les projets de rénovation en facilitant notamment l'auto-réhabilitation accompagnée.

Renseignements : Laura Genevet
06 09 06 47 07 / www.aeela.fr
genevet.laura@msa-services.fr

SOLiHA

Obtenez des informations et conseils sur l'amélioration du logement (rénovation énergétique et/ou adaptation au vieillissement ou au handicap) avec SOLiHA Drôme. Pensez à vous munir de votre avis d'imposition (aides soumises aux revenus).

Contactez un conseiller par téléphone au **0 800 300 915** (numéro vert) :

- Lundi : de 13h à 17h
 - Mardi à vendredi : de 8h30 à 12h30
- Permanences** à la Communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux (Uniquement sur rendez-vous) : 18 novembre et 16 décembre 2020 et à la mairie de Bourdeaux : 16 décembre 2020.



Pour tout savoir sur les aides à la rénovation énergétique, il suffit désormais de FAIRE ! www.faire.fr



Espace Info Energie LOGO

Avec le CEDER, bénéficiez de conseils éclairés pour toutes vos questions sur vos projets de rénovation énergétique ou de construction économe en énergie, sans oublier les aides financières existantes.

Permanences (sur rendez-vous) :

Les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 9h à 12h, dans les locaux de la Communauté de Communes.

Renseignements et RDV : 04 75 26 22 53
infoenergie@ceder-provence.org

POUR LES DÉCHETS

Permanences gestion des déchets

Vous souhaitez :

- Effectuer une demande d'éco-badger pour la gestion de vos déchets et accéder à la déchèterie ?
- Récupérer un composteur individuel (préalablement commandé) ?
- Recevoir des informations de manière générale sur la gestion des déchets ?

Le service gestion des déchets est ouvert à l'accueil du public : les mardis, mercredis et vendredis de 9h à 12h.

POUR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

IPP: Initiative Portes de Provence

IPP propose un accompagnement et s'adresse aux personnes qui souhaitent créer ou reprendre une petite entreprise et aux chefs d'entreprises qui souhaitent développer leur activité.

Permanence : Les 1^{ers} mercredis de chaque mois de 9h à 12h dans les locaux de la Communauté de communes 8 Rue Garde-de-Dieu à Dieulefit, 1^{er} étage.

Prendre rendez-vous au 04 75 92 59 09 ou par mail : contact@initiative-pp.com



Vous souhaitez rejoindre l'équipe de la Communauté de communes ?

Par mail: ccpd.nom@orange.fr (en minuscule, sans ponctuation) sauf indication contraire.

Direction générale des services

Patricia Stadler
04 75 46 46 06 | 06 73 15 16 27

Comptabilité

Anne-Marie Terrot ou Béatrice Berard
04 75 46 90 90

Secrétariat

Angélique JAVELLAS
04 75 46 82 33

Archiviste intercommunale

Magali Chazaud
06 30 17 69 22
chazaud.ccdb@orange.fr

Gestion des déchets

04 75 46 43 49

Johan Miran
07 87 43 93 38

Frédéric Mocquard
06 33 42 49 02
mocquard.ccdb@orange.fr

Régis Daval
06 73 17 18 23
daval.ccdb@orange.fr

Défi climat - Habitat

Raphaël Fochi
04 75 46 46 05 | 06 78 55 79 21
fochi.ccdb@orange.fr

Agriculture, gestion de l'espace

Christelle Harmegnies
04 75 46 43 48 | 06 73 17 35 77

Tourisme - Patrimoine

Marion Gallo
04 75 46 90 91 | 06 73 16 94 45
gallo.ccdb@orange.fr

Développement économique

Anouck Valois
06 70 47 88 70
valois.ccdb@orange.fr

Culture - Solidarités

Eva Chelepine
04 75 46 95 07 | 06 73 17 00 08

Coordinatrice enfance jeunesse

Eva Chelepine ou Noémie Clo
04 75 46 95 07 | 06 73 17 00 08

Directrice Accueil de loisirs « Ferme Saint Pol »

Rabia Belhocine
04 75 46 95 06 | 06 73 17 95 77
ccpd.lafermestpol@orange.fr

Directrice Accueil de loisirs de Bourdeaux

Leila Atma
04 75 53 01 74 | 06 31 48 43 24
ccpd.accueildeloisirsbourdeaux@orange.fr

Animateur jeunesse

Élodie Curbelié
04 75 46 95 08 | 06 31 48 43 24
curbelie.ccdb@orange.fr

Mélanie Oger
04 75 46 95 08 | 06 45 75 03 08
oger.ccdb@orange.fr

Responsable du Relais d'assistantes maternelles

Hélène Peridon
06 30 41 99 93

Retrouvez toutes les informations
sur notre site internet :
www.paysdedieulefit.info

Communauté de communes

Dieulefit · Bourdeaux

8 rue Garde de Dieu 26220 Dieulefit

ccpd.courrier@orange.fr

04 75 46 82 33

Redevance incitative

Les premiers chiffres de 2020

ORDURES MÉNAGÈRES

- 647,68 Tonnes

TRI DES EMBALLAGES

+ 118,88 Tonnes



-46%



+94%

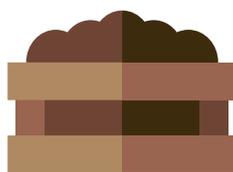


En poursuivant cet effort commun, nous pourrions continuer à limiter notre empreinte écologique et maîtriser nos factures.



Vos emballages doivent être jetés en vrac dans le bac, sans sac et ne doivent pas être imbriqués entre eux.

**CHEZ VOUS, TOUS
LES EMBALLAGES
SE TRIENT**



Pensez au compostage!

Le Syndicat des Portes de Provence continue l'opération « vente de composteurs bois » à 20€.
Formulaire de demande disponible sur :

<http://paysdedieulefit.info>

Onglet « gestion des déchets » puis « compostage ».